



EUROPEAN UNION

**OSCE Forum pour la coopération en matière de sécurité
N°1089
Vienna, 2 octobre 2024**

Déclaration de l'UE sur la guerre d'agression russe contre l'Ukraine

1. Monsieur le Président, la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine reste à juste titre la priorité qui définit notre travail dans ce Forum et ailleurs, et ce tant que la Russie continuera de mener une guerre injustifiable contre un autre État souverain. Le sort de l'Ukraine affecte la paix et la sécurité en Europe et dans le monde. Il n'y aura pas d'impunité pour ceux qui violent le droit international.
2. Nous continuerons, avec détermination et diligence, à fournir à l'Ukraine un soutien politique, financier, économique, humanitaire, juridique, militaire et diplomatique aussi longtemps qu'il le faudra et aussi intensément que nécessaire. Comme l'a déclaré la semaine dernière le haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell, au Conseil de Sécurité de l'ONU : « L'Ukraine se défend conformément à son droit de légitime défense en vertu de la Charte des Nations Unies, et elle le fait contre un État doté de l'arme nucléaire. La communauté internationale doit rester déterminée à soutenir la liberté, l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. »
3. En se concentrant maintenant sur l'aspect militaire de ces efforts, les ministres de la Défense de l'UE ont convenu en août que la Mission d'assistance militaire de l'Union Européenne en soutien à l'Ukraine (EUMAM Ukraine) formerait 15 000 soldats supplémentaires d'ici la fin de l'hiver. Avec 60 000 soldats déjà formés, l'EUMAM Ukraine a apporté une contribution importante au renforcement des capacités militaires des forces armées ukrainiennes, pour permettre à l'Ukraine de défendre son intégrité territoriale, d'exercer efficacement sa souveraineté et de protéger sa population. Les ministres ont également discuté de la question des

munitions que nous continuons de livrer alors que l'industrie augmente ses capacités. 65 % du million de munitions d'artillerie promises ont déjà été livrées.

4. Un autre effort récent est le Bureau de l'UE pour l'innovation en matière de défense, qui a débuté ses activités le mois dernier à Kiev, dans le cadre de la nouvelle stratégie industrielle européenne de défense qui reconnaît le rôle crucial de l'Ukraine en tant que partenaire de l'UE. Le rôle du Bureau consistera à promouvoir la coopération transfrontalière entre les bases technologiques et industrielles de défense ukrainienne et européenne. Il servira de point focal sur le terrain pour les partenaires ukrainiens et agira également comme centre de coordination et d'information. Son rôle inclut notamment l'identification des besoins et des capacités ukrainiennes en matière d'innovation de défense et la facilitation des initiatives conjointes et la coopération. L'UE et ses États membres, ensemble avec le Bureau de l'UE pour l'innovation en matière de défense, contribueront également à promouvoir les activités d'innovation en matière de défense en Ukraine et avec l'Ukraine, en favorisant les initiatives conjointes et en réunissant les start-ups et les innovateurs de l'UE avec l'industrie et les forces armées ukrainiennes. Une base technologique et industrielle de défense ukrainienne solide est essentielle pour la sécurité à long terme de l'Ukraine ainsi que pour sa reconstruction.
5. Monsieur le Président, l'UE et ses États membres réitèrent que la Russie doit immédiatement mettre un terme à sa guerre d'agression non provoquée, injustifiable et illégale, mettre un terme aux souffrances et aux ravages insupportables qu'elle cause, et retirer complètement et sans condition toutes ses forces et son équipement militaire de l'ensemble du territoire ukrainien à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Nous condamnons également le soutien militaire continu apporté par la Biélorussie, l'Iran et la RPDC à la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine. Nous exhortons tous les pays à ne pas fournir de soutien matériel ou autre à la guerre d'agression de la Russie, qui constitue une violation flagrante du droit international, y compris de la Charte des Nations Unies, et des principes et engagements fondamentaux de l'OSCE.

Nous vous remercions.

La Macédoine du Nord*, le Monténégro*, l'Albanie*, l'Ukraine, la République de Moldavie et la Bosnie-Herzégovine* pays candidats; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen se rallient à cette déclaration.

*La Macédoine du Nord, le Monténégro, l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine continuent à participer au Processus de stabilisation et d'association.